

# GAUCHEBDO

SUCESSEUR DE LA «VOIX OUVRIÈRE» FONDÉE EN 1944 • WWW.GAUCHEBDO.CH

N° 27-35 • 3 JUILLET 2020 • CHF 3.-

**Bolivie: Sonia Brito, députée de Bolivia por la Paz dénonce le gouvernement auto-proclamé** page 4



**Cet été, Le Locle met en scène l'art urbain et les graphesurs.**  
**A découvrir.** page 3



IL FAUT LE DIRE...

## Que Cuba vive

Le reportage réalisé par Xavier Alonso pour l'émission *Tout un monde* (RTS, 13.05.2020) sur les missions médicales cubaines est choquant à plus d'un titre. D'emblée il est affirmé que «le régime communiste capte 2/3 des salaires de son personnel soignant en mission à l'étranger, cela ressemble à du travail forcé». Il n'y a pas eu la moindre analyse de la situation géopolitique, ni même une esquisse du contexte actuel. Qu'une radio publique verse pareillement dans la caricature et donne une vision si négative de mes collègues cubains m'attriste. J'ai eu l'occasion d'en rencontrer de nombreux, au Nicaragua, au Brésil ou au Venezuela. Et encore il y a quelques mois en Suisse. Une jeune doctoresse nous expliquait alors combien ses missions à l'étranger l'avaient enrichie professionnellement. Son rêve? Pouvoir repartir en mission, peut-être en Afrique francophone, c'est pourquoi elle s'était mise à étudier le français.

La santé et l'éducation, gratuites et universelles, sont les piliers de la société insulaire depuis le début des années 60. L'État consacre à ces deux services plus de la moitié de son budget annuel. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les résultats en sont remarquables. D'après l'UNESCO, en Amérique latine et dans les Caraïbes, Cuba est le seul pays ayant atteint les objectifs de l'éducation pour tous entre 2000 et 2015. Et, il faut rappeler que l'île, à travers son École latino-américaine de médecine (ELAM) créée en 1999, a formé gratuitement plusieurs milliers de professionnels de la santé issus de plus de 120 pays. Sans dire que le pays a une densité médicale deux fois supérieure à la Suisse favorisant une véritable médecine de proximité.

Ces bons résultats et cette solidarité ont été accomplis par l'État cubain malgré les sanctions imposées par les États-Unis depuis près de 60 ans. Face à la pandémie actuelle, qui, hormis Cuba, a proposé des brigades médicales? Comme il l'avait fait pour l'épidémie Ebola en 2014 au Liberia et en bien d'autres occasions. Certains pays, comme l'Italie, Andorre ou le Portugal, rémunèrent ces services et expériences appréciés car ils en ont les moyens. Et que Cuba, avec le blocus américain, n'a que peu de ressources de devises, mis à part le tourisme. Ce dernier rapportait 3,3 milliards de dollars en 2018 et a été fragilisé par la pandémie que Cuba a géré très professionnellement, imposant confinement, port du masque et tests puis suivi aux touristes.

Il est vrai que le gouvernement cubain prend parfois jusqu'au 2/3 du revenu engendré. Mais c'est essentiel aujourd'hui pour assurer la pérennité d'un État social qui a fait sa force. Relevons que le 1/3 restant qui est payé au pays est largement plus conséquent que le salaire gagné habituellement. Alors pourquoi ne pas dire «Cuba si»?

Bernard Borel

# Grounding pour les jets militaires?

**SUISSE • Le 27 septembre, le peuple se prononcera sur l'achat d'une quarantaine de nouveaux avions de combat. «Inutile, onéreux et trop polluant» selon les référendaires opposés à ce gaspillage.**

«Après l'acceptation par le peuple de l'achat de 34 F/A 18 en 1993, puis son refus de 22 avions Gripen en 2014 pour 3,126 milliards de francs, on va jouer la belle», lance Tobia Schnebli, membre du Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) et du Parti du Travail à Genève. Le 27 septembre, les électrices devront se prononcer sur un crédit de six milliards de francs pour l'achat de 36 à 40 nouveaux avions de combat pour remplacer la flotte actuelle d'avions F/A-18 et Tiger. Cette somme proviendra du fonds de dépenses de 21,1 milliards pour la période 2021-2024, déjà approuvé par le Conseil des États selon la revue militaire *Notre armée de milice*.

Le 26 juin, la cheffe du Département fédéral de la défense, et de la protection de la population et des sports (DDPS), Viola Amherd, est descendue dans l'arène pour marteler qu'il n'y avait pas d'autres options à cet achat pour assurer la surveillance de son espace aérien, le protéger et le défendre en cas d'attaque. A cette protection du ciel s'ajoutera l'achat pour deux milliards maximum d'un nouveau système de défense sol-air de longue portée.

Après de longues discussions au parlement, il a finalement été décidé que les entreprises étrangères qui se verront confier des mandats dans le cadre de l'acquisition des avions de combat compenseront 60% de la valeur contractuelle par l'octroi de mandats en Suisse. Selon le calendrier du Département, le choix du futur avion se fera au premier semestre 2021 et devra départager entre quatre modèles d'avions: l'Eurofighter (Airbus, Allemagne), le F/A 18 Super Hornet (Boeing, États-Unis), le Rafale (Dassault, France), le F-35A (Lockheed-Martin, États-Unis).

Selon une estimation du Département fédéral de la défense, les nouveaux avions de combat coûteront tout de même 18 milliards de francs au total, près de 12 milliards venant s'ajouter pour la maintenance des jets pendant toute la durée de leur utilisation. «Concernant les alternatives aux avions de combat proposés par cer-



tains milieux, elles sont irréalistes d'un point de vue opérationnel. Les avions d'entraînement même légèrement armés ne remplissent clairement pas les besoins nécessaires pour assurer les missions de police aérienne, sans même parler d'engagement de plus haute intensité», a-t-elle déclaré. Fanny Cholet, première femme pilote de F/A 18, lors de la conférence de presse, faisant allusion à la proposition alternative du PS, qui défend l'achat d'aéronefs légers tels que le Leonardo M-346 FA.

## Suivre l'exemple autrichien

Bien entendu, le PS, les Verts, la gauche radicale et le GSsA, promoteurs du référendum contre cet achat, ne l'entendent pas de cette oreille. Tout en reconnaissant la nécessité de maintenir les capacités d'une police aérienne, le GSsA dénonce le bien-fondé de cet achat urgent. «Des concepts de défense alternatifs n'ont même pas été examinés par le DDPS. En comparaison internationale, les Forces aériennes suisses sont également très bien équipées, même après le retrait des 54 Tiger F-5. L'Autriche, par exemple, en tant que pays sans alliance, est également comparable en taille à la Suisse. Or elle ne dispose que de 15 avions de chasse. Les F/A-18 existants sont également parfaitement équipés pour remplir la mission de police aérienne: ils ont été modernisés

en 2008 pour un coût de 404 millions de francs suisses. De nouvelles mises à niveau à la pointe de la technologie pour un coût de 450 millions de francs suisses sont prévues d'ici 2020», déclare l'association pacifiste. Elle rappelle aussi qu'avec le programme d'armement 2017, le Conseil fédéral et le Parlement ont veillé à ce que les 30 F/A-18 soient pleinement opérationnels au moins jusqu'en 2035. «Cela signifie que la Suisse dispose aujourd'hui de près de trois fois plus de jets que ce qui serait nécessaire pour le service de police aérienne. Douze avions suffisent amplement pour maintenir une police aérienne en Suisse, selon les dires même du Conseil fédéral suite à une interpellation du Vert libéral Roland Fischer», précise encore l'organisation. «Il est dangereux de donner un chèque en blanc à l'armée sans contrôle démocratique», conclut l'organisation, rappelant les dépassements de crédit de la modernisation des véhicules de transport «Duro» ou le fiasco du controversé système de conduite et d'information FIS de l'armée.

## Des coûts faramineux

Les référendaires remettent aussi sérieusement en doute les coûts d'achat officiels, estimant que ceux-ci pourraient s'élever à 24 milliards de francs entre entretien, remise à niveau et augmentation des capacités

de combat. «La police de l'air peut tout à fait remplir ses missions jusqu'en 2035. De plus, un conflit aérien sur le territoire européen est hautement improbable. Entourée de pays amis, la Suisse doit arrêter de dépenser des milliards pour des guerres d'un autre temps et se concentrer plutôt sur son rôle de médiatrice de paix», vilipendent les Verts, qui, au parlement, avaient refusé l'entrée en matière sur l'arrêté fédéral d'achat de jets «Air2030».

## 4800 litres l'heure de vol

En temps d'urgence climatique, les référendaires en profitent pour dénoncer le bilan écologique désastreux des avions de combat. «En une seule heure de vol, un F/A-18 consomme en moyenne 4850 litres de kérosène, entraînant l'émission de 12'220 kg de CO<sub>2</sub>. Ce qui est comparable aux émissions d'un trajet en voiture de 100'000 kilomètres (soit 2,5 fois le tour du monde)», ont-ils calculé, regrettant que cet investissement somptuaire fasse défaut dans la lutte contre le changement climatique. «On n'a pas besoin d'avions de guerre pour la police du ciel. Plutôt que d'investir des milliards pendant 30 ans dans la sécurité militaire, privilégions la sécurité sociale et environnementale», conclut Tobia Schnebli. ■

Joël Depommier

«Gauchebdo» marque une pause estivale. Nous donnons rendez-vous à nos lectrices et lecteurs le 4 septembre. Bel été à tous et toutes!



# Tout travail mérite un salaire décent

**VOTATION • Les Genevois.e.s auront à se prononcer le 27 septembre sur une initiative instaurant un salaire minimum légal cantonal. Une mesure bénéficiant notamment aux femmes les plus touchées par les bas salaires.**

« Il est inadmissible que des travailleur.euse.s ne parviennent pas à vivre de leur travail, quel qu’il soit », s’indigne la Communauté Genevoise d’action syndicale (CGAS). Cette faitière regroupant l’ensemble des syndicats genevois a décidé de porter une initiative pour mettre un terme à l’indécence des plus bas salaires. Elle s’intitule *Contre la précarité, 23 francs c’est un minimum*. Avec le slogan «Combattons la précarité sans nous laisser diviser», le texte souhaite instaurer ce montant comme revenu horaire (brut) minimal. En Suisse, deux cantons possèdent actuellement un salaire minimum légal: Neuchâtel et le Jura. Introduit à l’été 2017, le montant horaire neuchâtelois est de 20.02 francs, inférieur au tarif plancher de 22 francs exigé par Unia, mais il a valeur de signal pour les autres cantons. Le Jura l’introduit en novembre 2017 (20 francs l’heure).

**Revenus médians inégaux**  
Selon le relevé de l’Office cantonal de la statistique 2018, le salaire mensuel brut médian atteint 7’306 francs pour 40h. hebdomadaires. Ainsi une moitié des personnes salariées gagne plus que ce montant, l’autre moins. Les revenus inférieurs à deux tiers du salaire médian (les «bas salaires» à moins de 4871 francs), concernent près d’une personne salariée sur cinq (17.8%). Les femmes et les étrangers y sont surreprésentés. Les secteurs aux salaires médians bruts les plus modestes sont l’industrie alimentaire (4436 francs), l’hébergement et restauration (4342 francs) et les «autres services personnels» (4120 francs) regroupant la blanchisserie, les salons de coiffure et les instituts de beauté. La CGAS estime à 9,4% la part des personnes salariées du privé dans le canton gagnant mensuellement moins de 4086 francs pour 41h hebdomadaires. Soit environ 30’000 personnes, parmi lesquelles la moitié aurait un revenu inférieur à 3500 francs par mois. «Ces salaires ne permettent pas de vivre dignement sans recourir à de multiples aides publiques», s’insurge le SIT. A l’instar des cantons de Neuchâtel et du Jura, Genève doit se doter d’un salaire minimum légal «afin de combattre cette



Les femmes sont en première ligne dans la défense d’un salaire minimum, étant souvent les plus précarisées au plan des revenus selon les statistiques et les syndicats notamment. Affiche de campagne de la CGAS

précarité» indique le syndicat. Selon les estimations de la faitière, 3’594 francs mensuels sont nécessaires à une personne résidant à Genève. Ceci à raison d’un loyer (1100 francs), d’une prime maladie (500 frs), de charges sociales (394 frs) et de besoins vitaux (évalués à 1’608 frs à quoi, elle estime juste d’ajouter l’impôt (26 frs), les frais de repas (4800 frs/an) et de déplacements annuels avec un abonnement adulte en seconde classe (500 frs). On atteint ainsi un salaire annuel brut 48’459 francs, soit près de 4040 francs par mois. Traduit en revenu horaire, cela donne 22.73 francs que la CGAS a décidé d’arrondir à 23 francs pour tenir compte des frais d’acquisition du revenu (ou frais professionnels). Forte de ce salaire minimum, la CGAS affirme pouvoir «mettre un terme au scandale de l’exploitation

indécente de dizaines de milliers de travailleur.euse.s». Elle souligne que deux tiers des personnes salariées gagnant moins de 4000 francs sont des femmes. Nulle surprise à ce que la faitière relève alors dans son initiative la possibilité d’«un pas significatif vers l’égalité salariale dans les faits.» Pour le SIT, aux bienfaits du salaire minimum pour les travailleur.euse.s s’en ajoute un pour l’État. Il «n’aura plus à subventionner indirectement les employeurs qui pratiquent la sous-enchère salariale, et pourra consacrer plus de ressources (nos impôts) aux services publics, dont la population a besoin, par exemple en créant de nouveaux emplois». Soutenue par le PdT, le PS, les Verts et solidaritéS, l’initiative a récolté une large approbation du centre à la gauche. «L’intro-

duction d’un salaire minimum est un combat d’importance fondamental pour le Parti du Travail. Il s’agit avant tout d’une contre-offensive aux empiètements du patronat sur les salaires, la fixation d’un plancher au-dessous duquel on ne pourrait plus sous-payer les travailleurs, ce qui impliquerait en pratique une hausse du salaire de milliers de travailleurs (dont la majorité est des travailleuses). Nous insistons sur le fait qu’il ne s’agit que d’un plancher, qui n’est pas voué à devenir le salaire standard. Un «vrai» salaire minimum devrait être plus élevé. Mais il s’agit d’un premier pas indispensable, et d’une garantie vitale: la crise économique qui commence impliquera une attaque du patronat sur les salaires», explique Alexander Eniline, président du PdT. ■ Jorge Simao

## TPG: Transports Publics Gratuits?

La section genevoise des Jeunes POP a déposé ce mercredi au Grand Conseil sa pétition demandant des transports publics gratuits dans le canton. Dans ce texte, lancé en novembre dernier, qui a recueilli plus deux mille signatures, les Jeunes POP (jPOP) voient un signal fort pour nos autorités politiques. «2331 signatures, c’est 2331 personnes pour des transports publics forts et accessibles à toutes et tous, pour une mobilité écologique et un allègement du budget des familles ainsi que des petits revenus», souligne Malcolm M’Baye, porte-parole des jPOP Genève. «Les transports publics gratuits sont la seule solution pour désengorger nos villes écologiquement», ajoute Quentin Stauffer, membre des jPOP. Ils espèrent que la pétition provoquera un débat public sur les problèmes liés à mobilité douce et au coût des transports. «Nous ne pouvons plus accepter une hausse presque annuelle du prix des billets. Les transports publics ne doivent pas être réservés à ceux qui en ont les moyens, c’est un droit pour toutes et tous», conclut Sébastien, membre des jPOP. ■

JSo



## Le Locle et les arts urbains

**NEUCHÂTEL • Et si le Locle devenait l’un des lieux incontournables de la scène «Urban Art»? C’est le pari de la «Luxor Factory, Résidence-atelier pour artistes».**

En moins de deux ans, plus d’une douzaine d’œuvres sont ainsi venues couvrir les murs de la Mère commune des Montagnes neuchâteloises. Responsables de La *Luxor Factory*, Sylvie et François Balmer déploient progressivement le concept «Le Locle, Musée à Ciel ouvert». Attirant nombre d’artistes internationaux tels que Nasty, Colomina, Lunar, NesPoon, Ardif, Levalet ou M. Chat, pour ne citer qu’eux, Le Locle peut se prévaloir de productions et réalisations grandioses. Une œuvre monumentale du collectif d’artistes basé à Paris, *MonkeyBird* (retranscrivant des thèmes sociaux en fables murales, ndlr) accueille désormais touristes et citoyens sur la toute nouvelle gare des bus, les pistes cyclables et piétonnes du centre-ville.

**Foisonnement créatif**  
Cet été encore, différents créateurs œuvreront à nouveau dans la cité. Pour cause de pandémie, certaines interventions prévues au printemps ont dû être différées. Néanmoins la venue de plusieurs graphistes et graveurs internationaux est en bonne

voie. Soutenu notamment par nombre de propriétaires, le service de l’urbanisme et celui de la culture, ce projet «Urban Art» semble de surcroît trouver, au sein de la population, l’adhésion de toutes et tous. **Ouverture sur la cité**  
Ouvert sur la cité, cet art engagé, parfois abstrait, souvent figuratif, se caractérise par son accessibilité et son esthétisme. On est loin de la violence symbolique que peuvent dégager - intentionnellement ou non - certaines institutions muséales, élitistes, véritables repoussoirs pour les classes populaires. Le musée des Beaux-Arts du Locle s’inscrit par ailleurs pleinement dans cette conception de musée ouvert sur la Ville. Sa conservatrice, Nathalie Herschdorfer, avait programmé il y a quelques années, le spectacle *Les règles de l’Art*, tiré du célèbre ouvrage du sociologue Pierre Bourdieu (1930-2002). Celui-ci montrait les rouages et l’instrumentalisation de l’Art par les élites, tant sur le plan financier que politique. En 2019, Mme Herschdorfer offre une tribune au graveur

français Codex Urbanus, en collaboration avec «La Luxor Factory». Jusqu’en septembre 2020, une exposition est dédiée à Chapatte et aux caricaturistes internationaux, agitateurs et vecteurs de conscience. Ce type de créations est d’autant plus important que certains ont payé de leur vie leur engagement ou ont été sacrifiés sur l’autel de la censure préventive, désormais préconisée par certains titres de la presse (*New York Times*). De plus, le musée expose régulièrement de manière extra-muros des photographies monumentales le long de la rue Marie-Anne-Calame. Il est vrai que la marque de fabrique du musée des Beaux-Arts du Locle et de sa conservatrice reste la photographie. Accessible, bien qu’exigeant, ce matériel permet de démystifier le capital culturel des dominants en démocratisant la culture, voire, à terme, en la popularisant. Avec «Le Locle, Musée à Ciel ouvert» et le patrimoine inscrit à l’UNESCO de La Chaux-de-Fonds l’été sera culturel dans les Montagnes neuchâteloises, l’art se réappropriant la rue. ■ Cédric Dupraz



# «Women Lives Matters», une longue marche

**DROITS HUMAINS •** Extension de la définition du viol et du consentement dans un «droit pénal en matière de délits sexuels» et lutte contre harcèlement de rue. Trois personnalités très engagées pour les droits des femmes font le point.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, une partie des modifications des codes civil et pénal touchant la protection des victimes de violence domestique et de harcèlement est effective. Si c'est un «élément très important pour mieux protéger les femmes soumises à de la violence», la Conseillère aux Etats écologiste, Lisa Mazzone reconnaît que la définition du viol dans le code pénal suisse participe d'un reliquat d'un temps que l'on veut révolu. Contourner la volonté de la victime doit être reconnu comme violence sexuelle, même s'il n'y a pas contrainte. La sénatrice genevoise soutient ainsi l'appel pour une révision du droit pénal sexuel, *Protéger l'autodétermination sexuelle*. Ce dernier rappelle avec fermeté: «le droit pénal actuel est dépassé: il ne reconnaît un acte sexuel contre la volonté de la personne concernée comme une grave injustice que si la victime y a été contrainte - par exemple par la violence ou la menace. Il est donc indirectement demandé à la victime de se défendre et de s'exposer ainsi à d'autres blessures. Un «non» ne suffit pas, et des atteintes massives à l'autodétermination sexuelle restent donc régulièrement impunies en Suisse.»

## Un viol à redéfinir dans la loi

Dans notre pays, selon un rapport commandité par Amnesty International, 22% des femmes ont connu des actes sexuels non consentis. Seules 8% ont porté plainte dans un délai obligatoire de six mois. Ceci alors que la victime est dans état de sidération et connaît des troubles psychologiques conséquents sur une longue durée. Ces femmes ne le font souvent pas par honte, manque de soutien, crainte de complications intimes, familiales et professionnelles. Ou par peur de ne pas être crues. Le viol pourrait-il alors être requalifié en *crime contre l'humanité*, ce qui ouvrirait la possibilité de son imprescriptibilité. Lisa Mazzone s'oppose à cette perspective, «car la prescription est un élément essentiel de l'ordre juridique. Par contre, le délai de dépôt de plainte devrait être allongé.»

Pour la Secrétaire syndicale centrale SSP-VPOD, Michela Boloventa, «en matière de violence sexiste, les dispositions en vigueur sont dépassées et les modifications prévues ne suffisent de loin pas. Comme le demande l'Appel



A Genève, des jeunes femmes protestent contre le harcèlement de rue lors de la Grève féministe et des femmes du 14 Juin 2020.

LDD

*Protéger l'autodétermination sexuelle*, le code pénal suisse doit être modifié pour tenir compte de la notion de consentement de toutes les personnes impliquées. La syndicaliste tessinoise, co-organisatrice de la Grève féministe et des femmes du 14 juin juge que la contrainte sexuelle et le viol tels que conçus dans les textes légaux actuels sont totalement obsolètes. Et contrairement à la Convention d'Istanbul entrée en vigueur en 2018 en Suisse. Cette dernière prévoit clairement que l'absence de consentement doit être au centre de la définition juridique du viol et des autres violences sexuelles. «La définition du viol doit englober toutes les pénétrations

(vaginales, orales et anales de nature sexuelle et non consenties), que la victime soit une femme ou un homme. Nous demandons aussi d'inclure explicitement le terme de féminicide dans le Code pénal.»

## Non-consentement à clarifier

L'un des volets les plus controversés est la question du non-consentement qui n'existe pas dans le droit suisse. Pour la justice de ce pays, l'auteur du délit doit recourir à des «menaces ou des violences» ou «exercer des pressions d'ordre psychique». Or nombre de femmes en couples sont confrontées à des compagnons, qui instrumenta-

lise la relation de confiance obtiennent un rapport non consenti de leur compagne. D'autres voix craignent une juridicisation excessive des relations femmes-hommes.

Aux yeux de Kaya Pawlovska, membre du Groupe égalité du PS genevois et du Collectif genevois pour la grève féministe «une violence est une violence. Entre une femme, un homme, une personne non-binaire, elle est qualifiée comme telle selon des critères précis par le droit, et il est important d'intérioriser que ce n'est pas la justice qui fait cette définition. La justice demande des preuves des faits avancés, elle use d'une marge d'appréciation probablement hétéronormée, raciste et sexiste.» Cependant, même lorsqu'aucune plainte n'est déposée, une violence reste une violence. Conclusion: «Si l'on se veut humaniste et intersectionnelle, il faut marteler ce message pour démontrer son refus d'une société patriarcale qui tolère que certains actes de violence soient considérés comme *secondaires* pour des raisons socio-culturelles.»

## Harcelées

Autre sujet irrésolu concernant les violences faites aux femmes, le harcèlement de rue: sifflements, gestes obscènes, regards insistants, poursuites. Il n'est pas reconnu par la loi suisse. Seules certaines de ses manifestations - insultes, menaces ou attouchements - sont pénalement répréhensibles. Depuis 2017, les démarches se multiplient pour combler ce vide juridique. Le conseiller national Mathias Reynard (PS/VS) a ainsi déposé plusieurs motions et postulats à Berne pour lutter contre ce «fléau du quotidien». Pour Lisa Mazzone, il faut étendre le champ de l'aide aux victimes pour mieux accompagner les personnes qui subissent du harcèlement de rue et offrir des assistances juridiques aux jeunes femmes. «Je trouve que le cursus scolaire obligatoire devrait aussi prévoir des moments non mixtes pour que les filles et les garçons déconstruisent les stéréotypes. Le plus important, c'est que la victime puisse se sentir à nouveau mieux et que le harceleur ne recommence pas. Des espaces de médiation du type justice restaurative seraient pertinents.» ■

Bertrand Tappolet

# Enjeu inédit aux élections jurassiennes de cet automne

**JURA •** Pour la première fois, une majorité de gauche est envisageable au gouvernement cantonal.

Huit partis (au moins) se disputeront le 18 octobre prochain les sièges du Parlement et du Gouvernement: les sept habituels, UDC, PLR, PDC, PCSI, PS, Verts et CS-POP, ainsi qu'un nouveau venu, les Verts libéraux, regroupant notamment des dissidents du PDC.

Au Parlement, on peut s'attendre à une poussée verte (7,7% en 2015, mais 15,6% lors des élections au Conseil national de 2019). Le Parti socialiste avait réalisé un très bon résultat aussi (33,7%). L'électorat de CS-POP (3,8% en 2015) s'était certainement partagé entre les deux partis. En mars dernier, l'élection partielle au Gouvernement a confirmé la progression de la gauche avec la victoire de sa candidate, Rosalie Beuret Siess (PS). On peut donc espérer un net renforcement de la gauche au Parlement. Actuellement, elle compte 18 sièges sur 60 (12 PS, 4 Verts et 2 CS-POP).

Mais c'est au Gouvernement que les choses pourraient changer plus nettement. Depuis mars dernier, le PS a deux ministres, le PDC, le PLR et le PCSI chacun un. La plupart des partis ont déjà choisi leurs candidat.e.s. Ceux qui

ont des ministres sortants ne présentent pas d'autres candidat.e.s, sauf le PDC qui cherche à reconquérir le siège perdu en mars. Son comité en propose donc deux à son assemblée. Les Verts présenteront une candidature, l'UDC trois, les Verts libéraux deux et CS-POP probablement une. Parmi ces derniers partis, les Verts peuvent avoir une chance de décrocher un siège, pour autant qu'il y ait une union de la gauche au second tour, et déjà, dans une certaine mesure, au premier, car les résultats de celui-ci ont en général une influence importante sur le second. On pourrait imaginer un appel à ajouter sur son bulletin les candidat.e.s des deux autres listes de gauche, puisque probablement le nombre des candidat.e.s ne dépassera pas cinq. Cela renforcerait aussi les chances de réélection des deux ministres socialistes et rendrait peut-être possible une majorité de gauche au Gouvernement. Mais on n'en est pas encore là.

## CS-POP dans deux, voire trois districts?

CS-POP (Combat socialiste - Parti ouvrier et populaire) a proposé aux Verts des listes d'union, les apparentements n'étant pas pos-

sibles dans le Jura. Les Verts ont refusé (ou plus précisément mis une condition inacceptable: aucune référence à CS-POP dans la dénomination de la liste). CS-POP part donc seul au Gouvernement et au Parlement sous la dénomination «CS-POP et Gauche en mouvement». Pour le Gouvernement, ce sera probablement un.e candidat.e du district de Delémont, mais la porte n'est pas fermée à d'autres candidatures. Pour le Parlement, pour la première fois, plusieurs personnes des districts de Porrentruy et des Franches-Montagnes ont manifesté leur intérêt pour présenter une liste de la «gauche combative» dans leur district. CS-POP ambitionne donc de présenter des listes dans les trois districts, mais pour cela, il veut encore trouver quelques candidat.e.s. Toutefois, les chances d'élection dans ces districts paraissent limitées, car il faut obtenir 8 à 9% des voix aux Franches-Montagnes et environ 4,5% en Ajoie, où la gauche est moins forte. Dans le district de Delémont, CS-POP (7% en 2015) espère au moins reconquérir le troisième siège perdu en 2015. ■

Jean-Pierre Kohler

# Appel à l'union de la gauche combative à Lausanne

At moins d'un an des élections communales prévues en mars 2021, le POP lausannois réuni en assemblée générale a lancé le 18 juin dernier un appel au rassemblement à la gauche de la gauche au conseil communal. Dans un communiqué, il invite tous les partenaires intéressés à reproduire l'expérience de liste commune au conseil communal comme le dit la conseillère communale Laura Manzoni: «Nous avons exprimé un désir très fort de partir en campagne avec les forces de la gauche radicale et nous espérons que notre appel à faire liste commune sera entendu». Sa collègue Céline Misiego ajoute: «Nous souhaitons fortement que notre groupe fasse entendre la voix des femmes au sein de l'hémicycle, pour une société plus juste, plus équitable et plus démocratique. C'est ensemble que nous y arriverons». Son intervention fait référence à l'appel commun lancé en juin par une majorité de femmes du conseil communal lausannois demandant davantage de respect et un temps de parole plus équitable dans les parlements. Pour Johan Pain, conseiller communal depuis plus de dix ans, la présence de la gauche populaire est essentielle dans les communes: «Le POP a toujours été un parti qui a su rester au contact de la population, c'est pourquoi notre engagement est simplement populaire. La politique à Lausanne ne doit pas être réservée aux diplômés et aux universitaires, mais être accessible à toutes et tous».

Les militants et militantes du POP Lausanne ont également réitéré leur désir de voir l'un ou l'une des leurs à la Municipalité. Le sortant David Payot tire un bilan positif de sa présence dans l'exécutif lausannois et a annoncé se mettre à disposition du parti. Le POP lausannois se réunira en septembre pour déterminer les candidatures finales. ■

Paris Kyritsis



# Printemps combatif dans le Nord vaudois

**HISTOIRE • La grève de 1971 dans l’usine Paillard à Yverdon-les-Bains marque la forte implantation du POP dans la région, ainsi que les vives tensions qui ont miné le mouvement ouvrier à Yverdon.**

Des dissensions opposèrent la Fédération des ouvriers sur métaux et horlogers (FOMH, maintenant Unia), le POP et la Ligue Marxiste Révolutionnaire (LMR). Cet événement fera prochainement l’objet d’un mémoire de Master de Lionel Cachin, étudiant en histoire à l’Université de Lausanne. Rappelons que l’entreprise Paillard employait alors près de 3000 employés sur ses 3 sites du Nord vaudois: Yverdon, Orbe et Sainte-Croix. On y fabriquait, entre autres, boîtes à musiques et machines à écrire. Une image de marque connue qui faisait la fierté de toute une région.

### Résistance popiste

Le 23 mars 1971, la direction de l’entreprise annonce la suppression de la répartition de printemps (part de bénéfice rétribuée au personnel) à ses employés. Ni les syndicats, ni la commission ouvrière de l’entreprise ne sont consultés. Le lendemain, Claude Contini, alors conseiller communal popiste, tracte devant l’entreprise pour appeler à une assemblée du personnel qui a lieu le soir même au cercle ouvrier yverdonnois. La réunion du POP sera un succès, environ 200 travailleurs s’y rendront.

Jean-Louis Miéville, conseiller communal, député, puis futur municipal popiste de la ville animera la séance. Lui qui a été employé de Paillard pendant de nombreuses années, membre de la commission ouvrière et licencié pour son engagement au POP. Ce n’est qu’au Locle qu’il retrouvera un emploi, suite à «l’interdiction professionnelle» émise par Paillard. Charles-André Uldry, avec plusieurs membres de la LMR, se rendirent à cette réunion et provoquèrent de graves tensions. Pourtant cette organisation était inexistante à Yverdon et composée principalement de jeunes étudiants.

### Comité de défense

Le 25 mars au matin, les ouvriers se réunissent dans la cafétéria de l’entreprise et fondent un comité de défense des travailleurs. Cette manœuvre est perçue comme un contournement du syndicat pour y imposer des revendications ambitieuses (pas de suppression de la répartition de printemps, mensua-



L’usine Paillard à Yverdon-les-Bains, un haut lieu de luttes ouvrières dans les années 70.

DR

lisation de tous les travailleurs, augmentation des salaires, pas de représailles pour les grévistes...). Le soir même, la FOMH convoque une assemblée avec ses membres.

On y dénombre 700 participants, dont un nombre important de militants de la LMR et d’ouvriers non-syndiqués. Charles-André Uldry prend la parole, contre l’avis des permanents syndicaux, et les tensions sont vives. Le syndicat présentant d’autres revendications, les travailleurs contraindront leur organisation à porter celles qui émanaient de leur réunion du matin dans l’entreprise. Même procédé à Orbe, alors qu’à Ste-Croix, les revendications syndicales sont d’abord acceptées par le personnel avant d’être contestées par la suite.

### Revendications ouvrières

Quatre jours plus tard, une délégation du syndicat et de la commission ouvrière rencontre la direction de Paillard. Il y est décidé de régler le conflit via une procédure conventionnelle d’arbitrage, dans un tribunal. Les travailleurs y voient une grave trahison de la part de la FOMH, qui ne lutte pas mais abdique. Le comité des travailleurs voit cette procédure comme largement favorable au patronat, en écrivant dans un tract «il est préférable (s-e: pour les employeurs) de faire face à un magistrat de l’ordre judiciaire ou à l’office de conciliation plutôt qu’à un mouvement de travailleurs organisés». S’ensuit une

longue bataille de tracts et articles de presse entre la FOMH, le Comité des travailleurs, le POP et la LMR. Le POP, lui, apporte son soutien au Comité des travailleurs mais aussi à la FOMH, notamment dans les colonnes de la *Voix ouvrière*, ancêtre de l’actuel *Gauchebdo*.

Les décisions tombent à la fin du mois d’avril, les revendications ouvrières sont partiellement acceptées. Il y aura de petites augmentations de salaires, une mensualisation généralisée et engagement de non-représailles envers les grévistes. Ce dernier point ne sera pas respecté par la direction. Les ouvriers seront informés du verdict 5 jours après la décision, par des assemblées de la FOMH qui réuniront 1300 employés. Celle-ci se montrera «pleinement satisfaite» de sa victoire au tribunal. Le Comité des travailleurs et le POP parleront d’une satisfaction partielle. Alors que la LMR continuera d’accuser le syndicat de «trahison». ■

Luca Schalbetter

Si cette thématique vous intéresse, *Gauchebdo* a quelques exemplaires à votre disposition de l’ouvrage richement illustré *FTMH Genève 1945-2005: regard sur soixante ans d’actions syndicales*. 220 pages, Unia Genève, 2005. Vous pouvez le commander au prix de 10.- + frais d’expédition à [redaction@gauchebdo.ch](mailto:redaction@gauchebdo.ch)

## LA CHRONIQUE FÉMINISTE

### Nawal El Saadawi, féministe égyptienne

Durant le confinement, j’ai fait partie de deux groupes: les auteur.e.s des *Ed. des Sables*, dont les textes vont paraître prochainement dans *Grains de sable, témoignages du confinement*, et celui des VDII (Vieilles Dames Indignes et Indignées). Ces échanges m’ont nourrie.

Récemment, par ce biais, j’ai reçu une citation-choc d’une féministe que je ne connaissais pas encore: Nawal El Saadawi, médecin et écrivaine égyptienne. Alors je me suis documentée. Nawal El Saadawi naît près du Caire le 27 octobre 1931. Son père est fonctionnaire au ministère de l’Éducation; sa mère est issue d’une famille bourgeoise. Celle-ci, musulmane traditionaliste, fait exciser sa fille à l’âge de 6 ans. Cependant, contrairement aux habitudes, les parents envoient à l’école leurs 9 enfants, y compris les filles. Nawal était une bonne élève, et en 1949, elle entre en faculté de médecine. Diplômée de l’Université du Caire en 1955, elle étudie ensuite à l’Université Columbia (New York).

Elle se marie avec Ahmed Helmi, étudiant en médecine et militant pour la liberté, dont elle divorce. Son second mari est un riche traditionaliste, avec lequel Nawal rompt lorsqu’il s’oppose au fait qu’elle écrive, une activité qu’elle exerce depuis l’enfance. En 1964, elle épouse Sherif Hatata, médecin et romancier, traducteur des livres de sa femme. Le couple a un fils, Atef.

De 1958 à 1972, elle est directrice générale de l’éducation à la santé publique, au ministère de la Santé. Elle est en même temps éditrice responsable du magazine *Health* et secrétaire générale auxiliaire de l’Association égyptienne de médecine.

En 1969, elle publie *Al-imra’a wa-l-jins* (traduit en français en 2017: *La Femme et le sexe*), qui traite de sexualité, de religion et du traumatisme de l’excision, autant de sujets tabous dans le pays, ce qui lui vaut d’être révoquée de son poste au ministère. *Health* est interdit et les livres de Nawal El Saadawi sont censurés. «Tout, dans ce pays, est dans les mains de l’État et sous son contrôle direct ou indirect», écrit-elle plus tard dans ses *Mémoires d’une prison de femmes*.

De 1973 à 1978, elle exerce son métier d’écrivaine à l’Institut supérieur de littérature et de science. Elle publie des essais, dont *La Face cachée d’Ève* (1977). Elle est chercheuse au Caire et travaille pour les Nations unies de 1978 à 1980, en tant que directrice du Centre africain de recherche et de formation pour les femmes en Éthiopie. En 1981, elle s’oppose à la loi du parti unique édictée par Anouar el-Sadate. Elle est arrêtée et emprisonnée en septembre 1981 dans la prison de femmes de Qanatir, pour infraction à la Loi de protection des valeurs contre le déshonneur. Durant les 3 mois de son incarcération, elle écrit les *Mémoires de prison des femmes* sur un rouleau de papier toilette, avec un crayon à sourcils introduit par une prisonnière. La prison lui est déjà familière, puisqu’elle y a mené, dans les années 70, des études auprès des détenues. Elle est libérée après la mort du président Sadate en octobre 1981.

En 1982, elle fonde l’Association arabe pour la solidarité des femmes, interdite en 1991. Après son roman *La Chute de l’imam* (1987), elle commence à recevoir des menaces de la part de groupes fondamentalistes. Lorsque son nom apparaît sur une liste de condamnés à mort, elle s’envole avec son mari pour les États-Unis, où elle enseigne à l’Université Duke et à l’Université d’État de Washington, à Seattle.

En 1996, elle revient en Égypte. *Mémoires d’une prison de femmes* est édité en 2002 à Londres, par les Presses féminines. Elle publie en janvier 2007 une pièce de théâtre en arabe intitulée *Dieu démissionne de la réunion au sommet*. Jugé blasphématoire par l’Université islamique du Caire, ce livre est retiré de la vente avant même l’ouverture du procès qui lui est intenté pour apostasie et non-respect des religions. Elle s’exile à nouveau. De nombreuses voix s’élèvent pour soutenir l’écrivaine, dont celle de Fadela Amara. Une pétition est lancée. En 2008, elle gagne son procès et retourne en Égypte, mais elle continue à enseigner aux États-Unis. Le 3 février 2011, elle apporte son soutien aux manifestant.e.s de la place Tahrir au Caire, pour le départ de Mohammed Hosni Mubarak. Le 8 mars 2012, elle est à l’initiative, avec 7 autres femmes, de *L’Appel des femmes arabes pour la dignité et l’égalité*. Grâce à ses combats, l’excision des jeunes filles devient un crime punissable et les mères célibataires obtiennent le droit de transmettre leur nom de famille à leurs enfants.

Elle a publié une cinquantaine d’ouvrages, reçu de nombreuses distinctions, parmi lesquelles le prix du Conseil supérieur de littérature en 1974, le prix littéraire de l’amitié franco-arabe en 1982.

Selon Nawal El Saadawi, «sans égalité, il n’y aura pas de véritable amour entre femmes et hommes, il n’y aura que le mariage; c’est pourquoi j’ai divorcé de trois maris. Il n’y a pas de véritable amour dans un monde construit sur le patriarcat, la règle de l’argent et la religion.» Les façons de restreindre la liberté sont multiples: «Les femmes finissent par s’opprimer: beaucoup croient au mariage pour la vie et le subissent; d’autres pratiquent des mutilations génitales sur leurs filles ou, dans l’obéissance, se couvrent la tête. Nous devons comprendre l’oppression de la culture, de la politique, de la religion et de la maternité.» Sur ce dernier point, l’écrivaine affirme: «Les femmes sont esclaves de la maternité. La maternité est une prison. Le père est libre, mais la mère ne l’est pas. Les femmes sacrifient leur vie et leur liberté pour leurs enfants. Nous devons être psychologiquement indépendantes de nos enfants. Les mères rendent leurs enfants dépendants d’elles, leur imposent leur autorité, reproduisent ce dont elles souffrent. Nous avons été élevées au rang de sacrifiées, le sacrifice pour la famille, pour les enfants, pour le pays. Mais ni le pays, ni le mari, ni les enfants ne se sacrifient pour les femmes. Nous devons éradiquer cette psychologie de l’esclavage», conclut la militante.

C’est cette dernière citation qui attira mon attention dans le courriel reçu, la notion de sacrifice, que toutes les mères connaissent. A cause du Covid, les Suisses vont privilégier les vacances en Suisse, notamment en camping. Les épouses, compagnes et mères devraient prendre du temps pour elles, et ne pas se sacrifier pour les autres. Surtout après la période que nous venons de vivre, les femmes ont droit à un repos... bien mérité!

Huguette Junod





# «Le Covid-19 est un prétexte idéal pour affaiblir les droits humains»

**BOLIVIE • Le pays vit une double crise. Sanitaire liée à une pandémie n'ayant pas encore passé son pic. Et politique avec un gouvernement transitoire auto-proclamé confronté à des manifestations de la faim. Sous pression, il a fixé des élections générales pour le 6 septembre prochain. Les éclairages de Sonia Brito, députée nationale de Bolivia pour la Paz.**

Depuis 2014, Sonia Brito est députée pour le Mouvement pour le socialisme (MAS) fondé par l'ancien Président Evo Morales en 1997, démocratiquement élu le 20 octobre 2019 pour un quatrième mandat. Il fut contraint d'abandonner le pouvoir par un coup d'Etat qui ne dit pas son nom au profit d'un gouvernement ultralibéral, répressif et entièrement aligné sur les Etats-Unis. Puis condamné à l'exil aujourd'hui en Argentine. Sociologue de formation, Sonia Brito a travaillé pour l'Assemblée permanente des droits humains durant 20 ans et au sein de la Coordination de solidarité avec les peuples indigènes. Elle a été 2 ans Vice-Ministre de la défense des droits du consommateur. Au Parlement, elle est notamment Secrétaire de la commission des droits humains.

Comment évaluez-vous la situation présente?

**SONIA BRITO** En octobre 2019, un coup d'Etat a utilisé la pseudo-fraude électorale comme prétexte. Depuis plus de 2 ans, une grande campagne médiatique annonçait qu'Evo Morales ne pouvait gagner que s'il organisait une telle fraude. Le gouvernement au pouvoir depuis 14 ans a souffert d'une perte de confiance d'une partie de l'électorat, en particulier dans les secteurs urbains. En 14 ans, on avait pris l'habitude de victoire incontestable, largement au-dessus de 50%. Cette fois, le MAS n'a convaincu que 43% des votants, suffisant pour être élu selon la Constitution. Mais cela a ouvert le champ d'une possible fraude...

A cause de la pandémie, les élections générales prévues le 5 mai ont été repoussées. L'assemblée plurinationale, dominée par le MAS a donné 90 jours au gouvernement de Madame Añez pour les organiser. Où en est-on?

Le gouvernement actuel tire profit de la pandémie pour se maintenir au pouvoir. Et modifier le modèle économique des 14 années Evo Morales, malgré sa réussite saluée à l'international. Ses buts? Céder au privé des entreprises stratégiques comme le gaz et le lithium toujours en mains publiques. Mais aussi affaiblir la monnaie nationale et se mettre sous la dépendance du FMI. Il existe une volonté de détruire les mouvements sociaux paysans, syndicaux ou de défenses des peuples indigènes et à travers eux de fragiliser le MAS, dont c'est la base sociale.

Le 23 juin, l'Exécutif a dû accepter de convoquer des élections générales pour le 6 septembre, selon la proposition du Tribunal Suprême Electoral, validée par l'Assemblée législative et appuyée par le MAS. Or, le gouvernement népotique de Mme Añez (aussi candidate à la présidence) a perdu beaucoup de sa crédibilité. Ceci pour quelque 35 dénonciations de corruption. La plus scandaleuse a valu la tête du Ministre de la santé. Soit une surfacturation lors de l'achat de respirateurs pour les soins intensifs, qui se révéleront inutilisables. Même la droite s'en détourne.

Des ONG ont critiqué le gouvernement Morales (premier président d'origine indigène d'Amérique latine) pour son projet d'une route transamazonienne, en particulier dans le Tipnis, parc naturel depuis 1965 et territoire indigène depuis 1990. Votre avis?

Je suis une militante des «peuples originaires» (peuples indigènes autochtones, ndlr), en particulier de la région amazonienne. A diverses fonctions, j'ai œuvré pendant 20 ans pour faire valoir leurs droits. En ce sens, je suis convaincue qu'il faut préserver des territoires indigènes autonomes. Durant ses mandats, Evo Morales a consolidé les droits des peuples originaires et leurs territoires communautaires. Le problème du Tipnis et de la route que le gouvernement voulait construire (et a finalement renoncé aussi long-



Sonia Brito, députée pour le Mouvement pour le socialisme affirme que son parti s'est résigné à vivre avec le gouvernement de transition ultralibéral pour éviter la guerre civile.

LDD

temps qu'il n'y aurait pas de consensus), a été utilisé par l'opposition et certaines ONG. Et présenté comme une atteinte fondamentale à un écosystème particulier.

La Bolivie est alors apparue prise dans la contradiction entre son positionnement écologiste et indigène et la réalité de sa politique nationale, voulant participer à l'intégration continentale.

L'idée originelle était de désenclaver ces peuples indigènes. Ceux-ci avaient demandé l'élaboration d'un plan de développement durable contrôlé par eux. Ils doivent encore actuellement utiliser les fleuves pour se déplacer, ce qui est lent et très coûteux. C'était donc un service à la population et une manière de rattacher cette région au reste du pays.

Cette route devait permettre un accès plus direct à la capitale la Paz sans forcément devoir passer par Santa Cruz. Il faut aussi dire que de nombreuses entreprises privées d'extraction du bois et des «haciendas» de bétail se trouvent déjà sur place. Elles ont réalisé des chemins de pénétration, sans contrôle de l'Etat et personne ne s'en inquiète vraiment.

Le 24 septembre 2011, quelque 1000 marcheurs pacifiques opposés à cette route controversée sont attaqués par des policiers à Yucumo, au pied des Andes. L'opinion publique, bolivienne et internationale, est choquée.

Lors du conflit autour de cette route, la police a agi de manière parfaitement inadéquate et disproportionnée, même s'il n'y a eu ni morts ni blessés graves à ma connaissance. D'ailleurs Evo Morales, qui ne contrôlait pas toujours la police, largement gangrenée par l'opposition réactionnaire, et nous tous du MAS, avions condamné ces violences policières révoltantes.

Aujourd'hui, on n'entend plus ces mêmes ONG critiquer le gouvernement actuel. Qui pourtant ne fait rien pour ces peuples autochtones. Ceci en particulier dans le département de Santa Cruz, où la pandémie est la plus virulente. Ainsi

ils n'ont pas accès aux soins. Et sont laissés à leur triste sort. On voit l'inefficience de ce gouvernement face à la pandémie, sans parler des détournements de fonds. Cela entraîne un puissant mécontentement de la part d'une grande partie de la population. Ces ONG ne parlent pas des immenses incendies de forêts actuels, pires que ceux qu'ils dénonçaient il y a quelques mois, en accusant Morales d'inaction.

Que pouvez-vous nous dire en relation avec le confinement et les droits humains?

Actuellement, et comme membre de la commission des droits humains du parlement, c'est un sujet qui nous préoccupe beaucoup. Et le Covid-19 est un prétexte idéal pour affaiblir les droits humains. Il y a des prisonniers politiques, sans parler des exilés, tous d'anciens cadres importants du MAS, retenus dans l'ambassade du Mexique et pour lesquels le gouvernement Añez refuse de donner des sauf-conduits pour quitter la Bolivie.

En outre, on peut évoquer le cas des autorités judiciaires se soumettant aux décisions de ce gouvernement. Et des écoutes téléphoniques des dirigeants du MAS. Les prisons boliviennes sont historiquement précaires, mais avec les détentions arbitraires, sur simple ordre du Ministre de l'intérieur (et ancien assesseur de la CIA) Murillo, la surpopulation carcérale empire dangereusement. D'autant que ce gouvernement n'utilise pas la possibilité d'«arrêt domiciliaire». Ou en exigeant des cautions si élevées que les gens ne peuvent s'en acquitter. Je connais personnellement plusieurs personnes qui sont dans ce cas-là.

Quelle base constitutionnelle a le gouvernement Añez?

C'est un gouvernement auto-proclamé. L'élection de Mme Añez s'est déroulée dans un Parlement où la majorité n'était pas admise, et donc sans le quorum nécessaire. Mais il a eu l'appui de l'armée, de la police et de l'ensemble de l'opposition à Morales. Madame Añez a voulu faire croire à la constitutionnalité de son gouvernement. Or, il n'en est rien.

Le MAS s'est résigné à «vivre avec ce gouvernement de transition», pour éviter le risque d'une guerre civile, et avec l'assurance de gagner si de nouvelles élections étaient organisées, même sans la figure emblématique de Morales.

Que peut-on souhaiter de mieux pour le peuple bolivien?

Nous insistons sur l'échéance électorale, qui est la manière de revenir à un Etat de droit, avec un gouvernement légitime et légal, mieux à même faire face aux problèmes liés au Covid-19 et aux enjeux sociaux et économiques. Nous avons confiance en une vraie conscience sociale et populaire convaincue que l'on ne peut pas se fier à un gouvernement néo-libéral. Ces prochaines élections démontreront qu'il n'y a pas eu de fraude en octobre 2019. Le MAS sera victorieux (avec plus de 50%). Il pourra alors poursuivre sa gestion gagnante économiquement, socialement et de manière écoresponsable.

La population a pu voir, durant ces quelques mois, quelles étaient les conséquences d'un retour au néo-libéralisme et tout ce qu'elle a à perdre. Nous sommes convaincus qu'il n'y a pas de nécessité de faire campagne, car la population est déjà déterminée.

La solidarité internationale semble plus que jamais nécessaire.

Assurément. On a besoin d'un appui international à la campagne que nous lançons pour la liberté des 7 exilés, retenus dans l'ambassade du Mexique. Mais aussi pour la liberté de l'avocate Patricia Hermosa (la représentante légale de l'ancien président Evo Morales, dont elle fut cheffe de cabinet, arrêtée le 31 janvier 2020 et illégalement incarcérée depuis février, ndlr) et les autres prisonnières politiques qui sont détenues injustement et sans accusation formelle. Je pense aussi à l'ancienne Présidente du tribunal suprême électoral. la Dr. Maria-Eugenia Choque. qui a été stigmatisée et maltraitée malgré son âge et le fait qu'elle est diabétique. Mais il y en a bien d'autres hélas. ■

Propos recueillis par Bernard Borel



# Parcours de philonazis et antisémites suisses

**LIVRES • L'écrivain Yves Laplace s'est penché sur les destins du fasciste genevois et collaborateur pronazi George Oltramare et de l'anthropologue fanatiquement antisémite George Montandon.**

Le «roman» *Plaine des héros*, paru en 2015 mais qui vient d'être réédité en «poche», se révèle d'abord comme un brillant exercice de style. Dans la première partie du livre, l'auteur, qui fut un temps critique théâtral à la *Voix Ouvrière*, dialogue avec un interlocuteur fictif, reprenant ainsi un procédé cher à Diderot dans son *Neveu de Rameau*, d'ailleurs explicitement cité ici. La seconde partie de l'ouvrage est de facture plus traditionnelle. Yves Laplace a eu la chance de faire la connaissance du neveu de Georges Oltramare, Grégoire Dunant, dont il retranscrit ou plutôt réécrit le récit. Les deux hommes mènent ainsi une enquête historique palpitante.

Le livre traduit – comme d'ailleurs les propos de Dunant – un mélange de fascination et de répulsion envers le personnage ambigu du «beau Géo». Celui-ci avait manifesté dans sa jeunesse des dons exceptionnels, notamment d'écrivain. En 1923 s'opère son grand revirement, lorsqu'il fonde le journal *Le Pilon*, qui véhicule un antisémitisme quasi pathologique. En s'attaquant notamment à Léon Nicole et au «Juif de Podolie» Jacques Dicker, deux grandes figures du socialisme genevois, Oltramare et sa clique seront indirectement responsables du massacre du 9 novembre 1932. C'est à celui-ci, qui eut lieu au bout de la plaine de Plainpalais, que fait allusion le titre du livre.

L'histoire personnelle, et notamment les origines paternelles de Grégoire Dunant, constituent en soi une saga passionnante, dont le lecteur découvrira qu'elles ne sont pas sans rapport avec le délire antisémite de George Oltramare. Notons aussi qu'Yves Laplace, toujours soucieux de relier le passé à l'actualité, opère des parallèles entre le mouvement fasciste genevois des années trente, regroupé dans l'Union nationale, et les divers mouvements xénophobes éphémères qui ponctuent la vie politique au bout du lac, par exemple le Parti des automobilistes. Il fait aussi allusion à la répression des Chemises rouges en Thaïlande.

On sait que les convictions fas-

cistes puis carrément nazies d'Oltramare le conduiront à parler sur les ondes de *Radio Paris*, un poste de radio totalement contrôlé par l'occupant nazi. Rentré opportunément en Suisse à la Libération, condamné à une faible peine de prison, Oltramare ne reniera rien de ses convictions et de ses obsessions, qui le conduiront à parler au micro de *La Voix des Arabes*, une chaîne de radio nassérienne qui disait son exécution d'Israël.

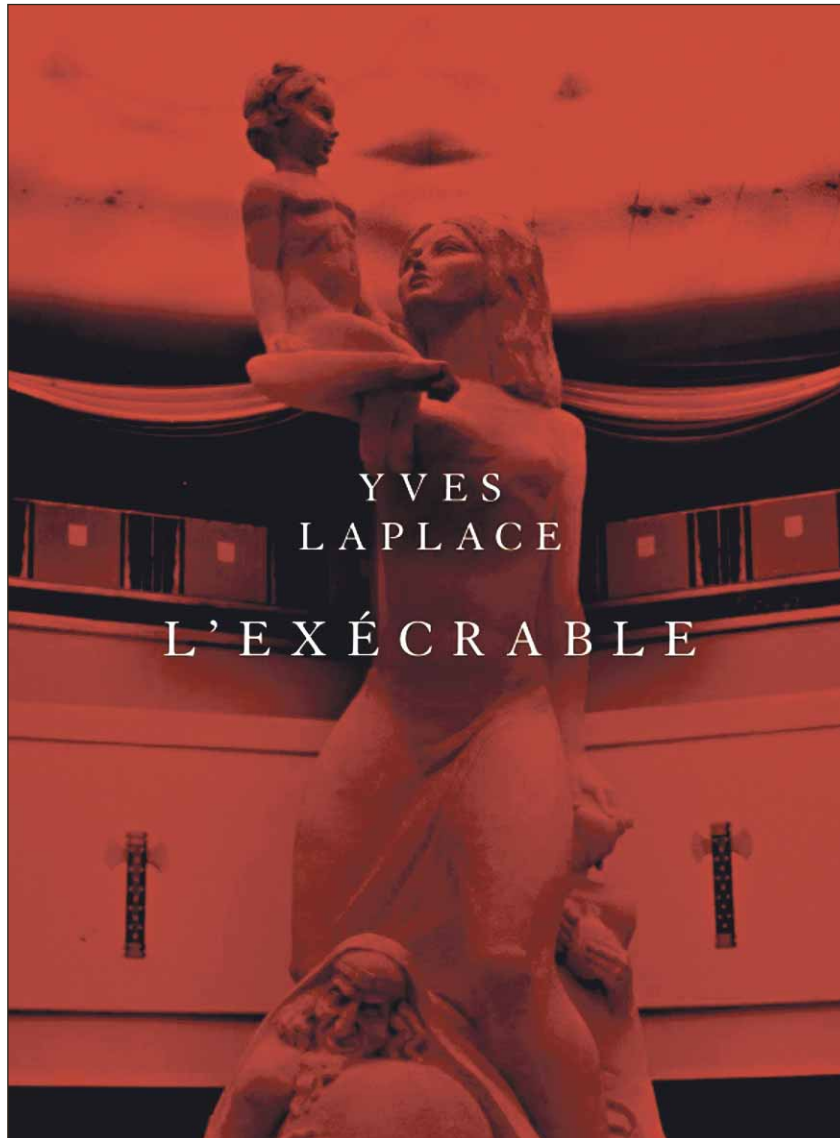
Le plus grand intérêt du livre est de restituer l'entier des contradictions de George Oltramare, à la fois matamore, «petit Duce de Genève», séducteur, non dénué de talents, mais qui mit ceux-ci au service d'une cause immonde.

## Comment reconnaître le Juif? (George Montandon)

Yves Laplace a publié en 2020 *L'Exécration*, qui prolonge sa réflexion menée dans le livre précédent. Ce dernier opus peut à la fois fasciner, si l'on s'en tient à un point de vue littéraire, et légèrement décevoir, si l'on adopte le regard de l'historien. Les deux jugements ne sont pas contradictoires, ils peuvent même se compléter.

En bref, et pour les lecteurs qui ne connaîtraient pas son nom, qui était George-Alexis Montandon? Né à Cortaillod, dans le canton de Neuchâtel, en 1879, il devint médecin et ethnologue. Il adhéra un temps à la Révolution russe et au communisme, avant de gagner Paris, de bifurquer complètement vers un antisémitisme obsessionnel qui allait faire de lui, sous l'Occupation, le spécialiste de la «question juive» et des études pseudoscientifiques permettant de distinguer le Juif de l'Aryen... Il finit assassiné le 3 août 1944 par la Résistance.

La vie et l'évolution de Montandon se veulent donc le sujet principal du récit. Mais celui-ci emprunte de multiples détours. L'auteur y parle abondamment de sa propre enfance et de sa jeunesse. Au début, on a quelque peine à comprendre le lien avec l'idéologue de l'antisémitisme. Mais le livre se révèle aussi comme l'histoire de son écriture. Or plusieurs événements – notamment des atten-



La vie et l'évolution de l'antisémite et raciste George Montandon par Yves Laplace

DR

tats islamistes à répétition – ramènent Yves Laplace à la figure de son personnage principal. On comprend donc que l'Exécration n'a pas qu'un visage. Il a certes celui de Montandon, mais aussi celui de Mohammed Merah, le tueur d'enfants à l'école juive de Toulouse, ou ceux des tueurs de *Charlie Hebdo*, ou encore celui de l'auteur du carnage de Nice le 14 juillet 2016. L'Exécration désigne donc tous les fanatiques que leur obsession raciale ou religieuse conduit au crime. Mais il revêt aussi le visage de celui de l'assassinat odieux de la jeune assistante sociale Adeline à Genève, qui a tant ému l'opinion. L'auteur opère également un détour par le roman de Marguerite Duras, *Le Vice-Consul*, un étrange personnage

qui a l'habitude de tirer sur les mendiants depuis le balcon de sa résidence en Inde.

## Le mystère George Montandon

Revenons à George Montandon. Yves Laplace dévoile l'homme par bribes, et non de manière chronologique linéaire. On apprend notamment que celui-ci a témoigné contre Conradi en 1923 lors du procès de l'assassin du diplomate soviétique Vorovski. On voit même sur une photo Montandon, aux côtés du très pro-bolchévique Dr Maurice Jeanneret, mon grand-père, derrière le corbillard du défunt... Montandon fut un temps reconnu comme un éminent ethnologue, suite à son étude des Aïnous de Sibérie. Mais Yves Laplace se

demande, en voyant notamment ses photos anthropologiques, si ce n'est pas là qu'est née sa manie de classer les «races» selon leurs traits physiques. Ce qui aurait finalement abouti à l'exposition parisienne montée par lui en 1941, *Le Juif et la France*. Une monumentale tête aux traits sémitiques caricaturaux était censée apprendre au public «comment reconnaître le Juif». Dans la pensée de Montandon, «le Juif est un concentré monstrueux des malfaçons, des difformités, des excroissances, des bouffissures, des bizarreries, des aberrations somatiques survenues à l'Homme depuis l'âge des cavernes». Il n'est donc même pas digne de représenter une race, comme le Nègre ou le Jaune. Il «est tout ce qui vient corrompre la race». En outre, Montandon devient, dès décembre 1941, la seule autorité habilitée «à délivrer en qualité d'expert ethno-racial des certificats de non-appartenance à la race juive». On peut voir une telle scène d'examen physique humiliant au début du film *M. Klein* de Losey.

Au terme du livre, fascinant, le mystère demeure cependant: comment expliquer l'évolution de cet ethnologue communisant vers cet effrayant délire antisémite qui annonce et prépare le pire génocide du XX<sup>e</sup> siècle? Tout s'enchaîne-t-il? Tout était-il en germe dans les années vingt? En fait, il semble aussi que des frustrations académiques personnelles aient conduit cet homme au départ estimable à se muer, à travers une nouvelle carrière d'antisémite professionnel, en un véritable monstre. Comme il l'écrit lui-même, Yves Laplace a tenté, à travers son œuvre littéraire, de «donner la parole à une galerie d'illuminés, d'irréguliers, d'idéologues, d'enfants perdus, de visionnaires et d'assassins», en mettant en lumière toutes leurs contradictions. ■

Pierre Jeanneret

Yves Laplace, *Plaine des héros*, Lausanne, Editions d'en bas, 2020 (réédition de la première publication en 2015), coll. En bas poche, 285 p. A obtenu le Prix Alice Rivaz et le Prix suisse de littérature.

Yves Laplace, *L'Exécration*, Paris, Fayard, 2020, 352 p.

# Une main-d'œuvre agricole précarisée

**ÉTUDE • La Plate-forme pour une agriculture durable s'est intéressée aux conditions de travail des personnes œuvrant dans le secteur agricole, dont la pandémie a mis en lumière l'importance cardinale dans l'approvisionnement du pays.**

L'association a mandaté des chercheurs pour réaliser une étude comparative basée sur neuf cantons et couvrant la période allant de 2000 à 2018. Celle-ci porte sur les conditions de travail des ouvriers et ouvrières agricoles, majoritairement issus de l'immigration et qui représentent près de 25% de la main-d'œuvre de ce secteur en Suisse. Interview de Philippe Sauvin, secrétaire de l'association.

## Quel est l'état des revenus de ce personnel agricole?

**PHILIPPE SAUVIN** Sa situation économique est loin d'être bonne depuis des années. Un contrat-type de travail existe au plan cantonal, mais il règne de grandes disparités. A Genève et dans le canton de Vaud notamment, existe un salaire minimum. Au contraire, dans les autres cantons, majoritairement en Suisse alémanique, il n'existe qu'un salaire recommandé proposé par l'Union suisse des paysans (USP) à hauteur pour 2018 de 3235 francs et

3300 francs cette année. En moyenne, un.e salarié.e reçoit 14 francs de l'heure et travaille 53h par semaine.

## Existe-t-il d'autres constats?

Alors que les petites exploitations familiales disparaissent au profit de plus grandes, on constate une augmentation des salarié.e.s de la terre. Sur la période, l'effectif de cette main-d'œuvre étrangère a progressé de 17.5% passant de 11'277 à 13'272 personnes, alors que le nombre de travailleurs et travailleuses helvétiques a connu une diminution de 30.5%, diminuant de 105'378 personnes actives suisses à 73'158. Au moment du semi-confinement, tout le monde a salué le travail des infirmières et des vendeuses, mais on a complètement oublié ces petites mains de l'agriculture.

## Vos revendications pour ces précaires?

L'une des principales est la réduction de travail à 45

heures et l'accès à une protection sociale satisfaisante. Une autre est l'introduction d'une harmonisation des contrats de travail en Suisse et qu'ils soient soumis à la Loi sur le travail (LTr). Pour nous, il est aussi important de faire connaître ces revendications en Suisse alémanique, où cette main-d'œuvre est occultée et où les conflits du travail sont moindres.

## Les paiements directs de la Confédération ne vont pas tous aux exploitants-employeurs, mais profitent aussi indirectement à la grande distribution.

Oui. Le système des paiements directs est très opaque et complexe. Il faut toutefois rappeler que, du fait de la concentration des entreprises, les exploitants sont fortement endettés. Les subventions qu'ils reçoivent vont donc pour partie dans les banques, qui détiennent la plus grande partie des crédits agricoles. Ensuite, une portion des subventions fédérales est dévolue à la communication, liée

au secteur de la transformation et de la valorisation des produits agricoles. Pour finir, les subventions fédérales aux exploitants servent essentiellement à alimenter les marges des grands distributeurs par la pression qu'ils exercent sur les prix de vente.

## Quelle serait l'une des solutions?

Selon l'indice des prix à la production agricole calculé par l'OFS, les prix de l'ensemble des produits agricoles ont ainsi diminué de 1.5% entre 2012 et 2016. En bout de chaîne, ce sont les travailleur.e.s de la terre qui sont pénalisés. L'agriculture est vitale pour la population. Il faut que la Suisse permette des marges suffisantes pour rémunérer correctement les personnes salariées. ■

Propos recueillis par Joël Depommier

Plate-forme pour une agriculture durable, *Travailleurs et travailleuses agricoles à la peine*, Ed. CETIM, 2020, 10.- ou à télécharger sur: agrisodu.ch



# L'art en plein air déconfinne les imaginaires

**EXPO • La triennale de sculpture contemporaine Bex & Arts rassemble 34 artistes qui ont été invités à explorer la thématique «Industria». Zoom sur deux démarches artistiques foisonnantes d'inventivité.**

Le sujet fédérateur de cette édition est lié à la cité de Bex, lieu historique d'exploitation du sel, productrice de vin et de gypse. Le terme polysémique «Industria » caractérise depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle «la capacité à produire», pour toute forme d'activité y compris artistique. Les 34 artistes, actifs dans la sculpture monumentale, l'installation et le *Land Art*, illustrent ce thème selon divers angles d'approche.

## Prendre et donner à la Terre

Par son impressionnante création de *Land Art* (tendance de l'art contemporain utilisant le cadre et les matériaux de la nature) au titre poétique et métaphysique, *Inverse*, Eva Theytaz interroge le territoire, la terre-mère que l'on ponctionne et surexploite. Quitte à la scarifier encore en lui restituant si peu. L'acte de planter dans la terre une forme au goulot possiblement phallique peut troubler. Or, la bouteille vide se révèle aussi un contenant autrefois nourricier, un réceptacle changeant de couleur avec la progression du soleil. C'est pour l'artiste un geste éminemment simple que de rendre métaphoriquement à la terre qui a tant et trop nourri nos industries.

Ainsi son oeuvre interroge que l'être humain prend et (re)donne à la terre «en respectant la topographie inégale du terrain dans une surface non voulue mouvante». Elle peut figurer une étendue d'eau en verre planté reflétant le manque d'or bleu sur le site romantique du Parc de Szilassy. Ce radeau-continent fait de déchets à recycler est emblématique de l'empreinte écologique des activités humaines et industrielles d'une planète dont les conditions vitales ne peuvent se dupliquer ailleurs. «C'est aussi le symbole d'une région viticole qui aime la terre et la chérît », précise Eva Theytaz. Même si l'échange mis en scène et sculpture «ne sert à rien. L'installation étant vaine du fait que l'on replante une bouteille vide». *In vino veritas Et omnia vanitas. (En vin il y a vérité, et tout est vanité)*. «Cela ne sert à rien excepté d'être une œuvre d'art», disait Christo de ses projets avec Jeanne-Claude. Elles sont également des réalisations *in situ*, touchant une sensibilité plus vaste, s'appropriant ou empruntant des espaces qui habituellement n'appartiennent pas à la sculpture.

## Centralité humaine productiviste

Forces spirituelles et forces naturelles peuvent se conjuguer pour donner sens au territoire. La



Une installation socio-artistique signée Jonathan Delachaux invente un monde fictif pour un exode bien réel.

Jacques Betant

réalisation est composée de 3083 bouteilles de vin en verre, de 75 cl chacune, enfoncées dans le sol à l'envers et constituant un pentagone. Une géométrie symbolique positive, représentant l'humain émancipé. Mais marquant aussi sa colonisation prédatrice du monde. Le pentagone inclut, dans le sillage des réflexions du philosophe Jeremy Bentham sur le panoptique comme type d'architecture carcérale, la capacité

très actuelle à surveiller les gens, les aliéner dans le travail par un mode de production de masse.

Féru de numérogie, la plasticienne relève que depuis l'Antiquité grecque, cette forme est le symbole de l'Homme, représentant une géométrie sacrée, un nombre d'or. C'est la centralité de l'homme dans l'univers chère à la Renaissance comme la représente *L'Homme de Vitruve* dessiné par Léonard de Vinci. Or cette dimension

va mener à la collapsologie, l'effondrement systémique global de la civilisation industrielle et des grands équilibres propres aux écosystèmes. Ce mouvement a pris désormais un caractère parfaitement irréversible, dont la pandémie présente n'est qu'un plateau.

## Migration entre histoire et imaginaire

Premier départ pour *Tchan-Zâca* permet à l'artiste et musicien genevois Jonathan Delachaux de mettre en abîme l'histoire de l'immigration ayant marqué la région. Sur le recto d'un panneau rouge fonctionnant tel un miroir, marche une foule peinte, composée d'habitants de Bex en migration pour Tchan-Zâca (*chanson triste* en patois du Val-de-Travers), une île fictive créée par l'artiste. Et dont «les prisons se révèlent fort agréables car dessinées par Le Corbusier». Un «viseur péri-stéréoscopique» permet la superposition visuelle de la foule peinte et du paysage de Bex. Par un effet d'optique mobilisant la concentration du promeneur regardeur, un mélange entre peinture et réalité apparaît progressivement.

Au verso, quatre personnages conçus par l'artiste se tiennent dans une chambre d'hôtel, attendant d'accueillir les Bellerins qui permettront l'essor industriel de Tchan-Zâca. «Cela fait une dizaine d'années que j'ai conçu une ville imaginaire. Elle permettra à des personnes de l'habiter virtuellement. Et réellement aussi, ayant imprimé 300 visas à cet effet. Par ailleurs, j'ai peint depuis 1996 la vie de trois protagonistes fictifs œuvrant avec des scénaristes et journalistes dont Arnaud Robert. Avant de publier en ligne leur biographie intégrale». Son œuvre inclassable est à mi-chemin entre la performance, les arts plastiques, les effets d'optiques, le théâtre et la musique. A l'origine de sa démarche, on trouve l'un des peintres majeurs de l'art conceptuel, le franco-polonais Roman Opalka. Celui-ci a conçu un «projet de vie» d'ordre philosophique en 1965, l'engageant à peindre jusqu'à sa mort. La conscience de sa propre disparition ne peut être transcendée à ses yeux que dans cette «mise en corps», par la peinture, de l'idée d'unicité du temps. Delachaux «a pu suivre, geste après geste, une intuition précocce. L'art est la vie des autres», comme l'écrit Arnaud Robert. ■

Bertrand Tappolet

*Bex & Arts*, jusqu'au 18 octobre, tous les jours 10h-19h. Rens.: [www.bexarts.ch](http://www.bexarts.ch)

# L'Helvétie au bord du Swissexit?

**LIVRE • L'ancien conseiller national jurassien Jean-Claude Rennwald sort un livre éclairant sur les relations Suisse-UE. Ceci avant la votation cruciale du 27 septembre relative à l'initiative UDC contre la libre circulation des personnes.**

Où en sont les relations Suisse-UE et comment pourraient-elles évoluer à l'avenir? En trente questions-réponses rédigées de façon claire et pédagogique, l'ancien vice-vice président de l'Union syndical suisse (USS), Jean-Claude Rennwald, fait le tour du propriétaire. Quels sont tout d'abord les acquis pour la Suisse des bilatérales I et II, de la ratification des accords de Schengen et Dublin ou des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes? Sur ces différents points, le politicien dresse un bilan globalement satisfaisant du dispositif. «L'accord sur la libre circulation est positif pour la croissance et l'emploi, car l'économie suisse est tributaire de la main-d'œuvre étrangère», relève-t-il. Il rappelle que «les mesures d'accompagnement ont concrètement permis de diminuer le dumping salarial».

## Le temps des rapports de force

Mais il sait aussi se montrer plus critique. «Le système Dublin n'est ni solidaire ni humanitaire, mais représente l'expression d'un rapport de force entre tenants d'une ligne dure et partisans d'une grande

ouverture à l'égard des requérants d'asile», souligne-t-il. La nouvelle Commission européenne devra alors s'engager sur une meilleure répartition des demandeurs d'asile en Europe.

Cet esprit nuancé, loin de toute *euro-idolâtrie*, est aussi de mise dans la deuxième partie de l'ouvrage quand il s'agit de savoir si l'UE est un vrai instrument de paix. Ou si elle peut faire mieux tant en matière de démocratisation et de féminisation de la politique que de progrès social. Un chapitre final met en exergue quelques pistes de changement pour «construire une Europe au service des citoyens»: abandon des politiques d'austérité au profit d'une vraie relance, élaboration d'un plan climat européen, harmonisation des fiscalités, définition de standards minimaux à l'échelle du continent.

## Appel à la résistance

Mais comme on s'en doute, ce sont l'accord-cadre Suisse-UE et la future votation du 27 septembre sur l'initiative «de limitation» issue des rangs de l'UDC, qui sont au cœur de l'ouvrage. En négociation depuis près de dix ans entre Berne et

Bruxelles, l'accord-cadre continue à être refusé par les syndicats, du fait des attaques européennes contre les mesures d'accompagnement. Et aussi par la gauche radicale, qui dénonce aussi la reprise automatique du droit européen en Suisse. «Ces mesures d'accompagnement qui ont pour but de prévenir et de combattre le dumping social et salarial pouvant découler de la libre circulation des personnes sont d'autant plus importantes que la Suisse a les plus hauts salaires d'Europe (...) Elles ont notamment contribué à faire passer le nombre de salariés soumis à une CCT de 1,4 million en 2003 à 2 millions en 2016», évoque Jean-Claude Rennwald, qui appelle à résister à leur démantèlement. «Un non à l'accord-cadre aurait des conséquences dommageables pour les relations entre le Suisse et l'UE, mais si elle devait adopter des sanctions à l'encontre de notre pays, celles-ci auraient probablement un caractère mesuré et ne remettraient pas en cause l'ensemble des accords bilatéraux», pronostique le socialiste. Ce qui est sûr, c'est que la possibilité d'un accord-cadre est tributaire du refus de l'initiative de l'UDC. Engagé dans la bataille contre le texte, il

rappelle que la libre circulation des personnes en provenance de l'UE/AELE a permis une augmentation de contributions sociales à l'AVS ou «renforcé la compétitivité de l'économie suisse». En cas d'acceptation du texte des blochétiens et de la fin de la libre circulation, tous les accords des Bilatérales I s'éteindraient automatiquement, prévient l'essayiste.

Rappelant qu'une autre initiative de l'UDC, celle «Contre l'immigration de masse» a été acceptée en 2014, majoritairement dans les villes moyennes – comme Payerne ou Moudon – et par les villages ruraux dans toute la Suisse, il en appelle le gouvernement à «cesser de parler la langue de bois» Et à se montrer plus précis sur le nombre des suppressions d'emplois qu'entraînerait l'acceptation de l'initiative. Après un Brexit épineux et laborieux, la Suisse saura-t-elle éviter un Swissexit? ■

Joël Depommier

Jean-Claude Rennwald, *Suisse-Europe, la séparation après le flirt? 30 questions sur la place de la Suisse en Europe et l'avenir de l'Union européenne*, Editions Livreo Alphil, 2020, 250 p.



# Un été meurtrier pour les festivals de musique?

**MUSIQUE • L'annulation des grands événements culturels des deux prochains mois met à mal une économie déjà à bout de souffle. La période aura permis de lever le voile sur un système obnubilé par la rentabilité d'un artiste, d'une marque. Analyse.**

L'été sera sans grands rassemblements musicaux. Sauf exceptions. Trois mille festivals de musique sont recensés en France, dont plus de 80% se déroulent entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 août. Pourtant les médias n'ont évoqué que les annulations des mégafestivals fascinés par leur chiffre mirobolant de spectateurs: 90'000 pour l'un, 280'000 pour l'autre, 135'000 pour un troisième... Le choc des chiffres a défaut d'une vision approfondie. Rappelons que la moitié des festivals ont moins de 5000 spectateurs.

Près d'une centaine de festivals quadrillent le territoire par une pratique du concert de masse rassemblant un peu plus de 5 millions de spectateurs. Ils justifient souvent leur existence par leur apport à l'économie touristique estivale, la musique devenant alors un produit d'appel. Dix-sept réunissent plus de 90'000 spectateurs. Leur principe de programmation est identique: des musiciens de moyenne ou faible notoriété (programmés sur des scènes subalternes) pour donner l'impression d'une abondance artistique, les «stars» assurent, elles, la venue massive du public.

## Étrange massification culturelle

En raison de la concurrence festivalière européenne, les programmeurs n'hésitent pas à pratiquer la surenchère des cachets, parfois jusqu'à 1 million d'euros le contrat, comme le déclarait le responsable du Hellfest, pour attirer des têtes d'affiche anglo-saxonnes en tournée d'été ou des stars du show-biz français. Aberrant. Le directeur de Live Nation France explique: «C'est l'artiste et son management qui fixent les prix... Ils peuvent choisir de signer avec le plus offrant.» Voilà des propos qui ravalent la musique, ou ce qu'il en reste, au rang de banale valeur d'échange. Une marchandise donc. Conséquence, beaucoup de ces festivals



Aujourd'hui, de puissants oligopoles culturels comme AEG ou Live Nation ont pris la main sur les festivals.

Ida A.

ont une économie fragile: faibles marges ou équilibre budgétaire incertain. La musique ainsi que ses nombreux artistes précarisés sont les perdants de la situation.

Ces mégafestivals ne sont apparus que récemment dans la vie musicale française. Peu nombreux dans les années 1980, ils amorcent leur croissance dans la décennie suivante et ils prolifèrent dans les années 2000. Une croissance qui accompagne une mutation dans les processus de formatage de la marchandise culturelle opérée dès les années 1980.

Flash-back. Fin des années 1950 et «sixties», le star-system se généralise dans le monde occidental. La «Star» yé-yé de la chanson ou de musique pop, souvent éphémère, célébrité auréolée de gloire et d'argent, mène une vie de luxe. Elle devient le modèle identificateur au bonheur consumériste pour les fans adolescents. La musique commerciale n'est que la

bande-son d'un «rêve» hédoniste.

Évidemment l'histoire de la musique ne se résume pas à cela, mais tout s'aggrave dans les années 1980. Les majors du disque sous influence de gestionnaires financiers concentrent leurs activités sur la rentabilité des «stars». Des contrats fabuleux explosent les royalties payées à une poignée de célébrités au moment même où l'industrie audiovisuelle se transforme. Les radios libres deviennent commerciales. NRJ, Skyrock et autres font appel à des conseillers américains. Résultat: les playlists sont limitées à 40 titres contre plus de 100 titres auparavant. Le «call out» permet de tester sur un panel de jeunes l'impact immédiat d'un titre avant diffusion radio... ou pas. Les publicités commerciales musicales à la télévision sont autorisées en 1986... arrêtons l'énumération. Pour les médias, le but n'est plus la découverte artistique mais de conforter les habitudes d'un public ciblé.

Aujourd'hui, le numérique et le streaming affinent ce contrôle de la diffusion par les algorithmes de recommandation, la communication ciblée sur réseaux sociaux, le paramétrage de l'écoute sur le public adolescent (droits comptabilisés à partir de 30 secondes d'écoute). La musique en tant que langage est sur la sellette. (...)

## Poésie vs mégalomanie marchande

Les festivals de massification ont d'abord été produits par des indépendants, voire des associations, l'industrie du disque n'ayant pas ce type de savoir-faire. Mais aujourd'hui, de puissants oligopoles culturels ont décidé de prendre la main, les indépendants leur ont préparé le terrain.

Vivendi / Bolloré, propriétaire de la major Universal, de quatre chaînes de télévision, de l'Olympia et autres salles, s'est lancé depuis 2017 dans le rachat de festivals (Brive Festival, Garorock à Marmande, Déferlantes à Argelès-sur-

Mer, Live Campo à Perpignan, le futur Felyn Festival à Lyon). L'Américain Live Nation<sup>1</sup>, propriété de fonds spéculatifs, premier producteur de concerts dans le monde, produit le Main Square Festival à Arras, le Download Festival à Essonne, le Lollapalooza à Paris, l'Afro Punk Festival à Paris et lorgne sur d'autres lieux et festivals (Marsatac à Marseille). Sans parler du second géant américain AEG (Rock en Seine, l'Arena Bercy à Paris), de la Fimalac ou de la Warner. Pas une «star» n'échappe à la gestion de ce beau monde.

Les conséquences économiques du Covid-19 faciliteront la mainmise d'oligopoles sur des structures plus fragiles. Le monde musical est otage de la rentabilité financière. Ce satané virus a ajouté trop de détresse auprès d'artistes dont le sens de l'existence est la rencontre humaine avec l'autre.

Combien sont nombreux les musiciens et organisateurs passionnés, attachés à la signification de leur travail artistique, abandonnés par les pouvoirs publics? Ils paient, par une précarité sociale trop répandue, ce respect des rencontres musicales avec un public de proximité. Mais aujourd'hui il est flagrant que la question artistique devient politique. D'autres voies économiques – comme celles d'une sécurité sociale de la culture<sup>2</sup> – sont des pistes de réflexion. La musique ne peut transmettre la richesse de son langage que dans le cadre relationnel de concerts à échelle humaine. L'art poétique de la diffusion artistique doit se propager. Il est l'inverse de la mégalomanie productiviste du business musical. ■

Fabien Barontini, directeur artistique

<sup>1</sup> En Suisse, Live Nation possède un festival: l'Open Air Frauenfeld.

<sup>2</sup> Aurélien Catin, *Notre condition*, Riot Éditions, 2020.

Paru dans *L'Humanité*

## PUBLICITÉ

Éditions des Sables  
Grains de sable  
Témoignages du confinement  
16.3 – 7.6.2020



Éditions des Sables, Huguette Junod, ch. des Mollex 1, 1258 Perly, [ed.des.sables@bluewin.ch](mailto:ed.des.sables@bluewin.ch)

### Bulletin de souscription

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE POSTALE.....

ADRESSE E-MAIL.....

TEL.....

Commande .... ex. de *Grains de sable, témoignages du confinement* au prix de souscription de 28 fr. (au lieu de 33 fr.) + frais de port, valable jusqu'au 31 juillet 2020, **par poste ou par e-mail** à l'adresse ci-dessus.

DATE.....SIGNATURE.....

# Isabelle Bonillo l'ouvrira cet été

**THÉÂTRE • La comédienne lausannoise raconte ses déboires d'intermittente du spectacle et de mère célibataire sans pension alimentaire.**

C'est une enfant de la balle artistique, mais aussi politique. «J'ai des parents issus du TNS de Strasbourg, de la pleine période de la décentralisation et d'ouverture du théâtre vers les quartiers défavorisés. Mon père était communiste et directeur de théâtre à Marseille, je suis aussi passée moi-même aux Jeunesses communistes. Mes ancêtres, qui étaient des commerçants andalous, ont aussi beaucoup boursinué, finissant par construire des voies de chemin de fer en Algérie», explique la comédienne lausannoise, Isabelle Bonillo. Avec sa compagnie du T-âtre Ibonillo, l'itinérance elle connaît. Depuis 13 ans, elle fait circuler son camion-chapiteau, montable et démontable en un clin d'œil, par monts et pas vaux sur les routes comme le faisait déjà en 1931 Gracia Lorca, avec sa compagnie ambulante de La Barraca. Cet été, la mini-caravane se posera après Lausanne, à Neuchâtel, puis Cully et à Avignon l'année prochaine. Son nouveau spectacle s'appelle *L'Ouvrir* sous titré *Déboires-espoirs tragi-comiques d'une intermittente du spectacle mère-*

*célibataire sans pension alimentaire*. «Tout est parti des problèmes administratifs, fiscaux ou de bail que j'ai accumulés depuis 2017 et dans lesquels tout le monde peut se retrouver. Dans le même temps, je ressentais comme une peur et une fermeture croissante dans la société, qui peut conduire tout un chacun à sombrer dans la résignation, le burn-out ou des conduites d'addiction. Alors, j'ai décidé de parler et de tout balancer. On a créé le texte au plateau en improvisation, avant qu'il ne soit finalement écrit», précise la comédienne et metteuse en scène, qui joue son opus avec le musicien, Pierre Gilar-doni. Le ton est comique, tendance caustique et vitriolique, la déambulation ample en scène. Sur les planches, la comédienne, en costume très Grand Siècle, tente de répéter *Médée*, mais ses ennuis personnels la rattrapent, abordant des thèmes comme «le travail qui augmente, les salaires qui diminuent, et les charges qui augmentent, mais aussi le rapport de force aux autres ou l'égoïsme ambiant». Il faut alors «rompre le silence. Parler. Analyser ce

qui se passe. Questionner», comme le précise une note d'intention. Cette interrogation sur le monde contemporain, on le trouvait aussi dans ses précédentes pièces comme *Aube noire sur la plaine des merles* (sur l'immigration d'un Kosovar) ou un *Avare*, qui dénonçait la boulimie de l'argent.

Premier spectacle à avoir vu le jour en Suisse Romande après le semi-confinement, la période n'a pas vu le statut de comédien.n.e vraiment changer. Si la Confédération a alloué 280 millions au secteur culturel et aux entreprises du secteur pendant la pandémie, les acteur.trice.s n'ont reçu que des salaires bien bas. «Nous sommes la dernière roue du char du dispositif culturel, de permanent.e.s intermittent.e.s. Dans les grandes structures, le secteur administratif bénéficie d'un meilleur statut que le ménestrel», constate, un rien désabusée, Isabelle Bonillo. ■

Joël Depommier

Du 2 au 12 juillet, Neuchâtel, Théâtre Tumulte, Villa Lardy. Les 11 et 12 septembre, Cully, Théâtre de l'Oxymore.